

Assurance

Le Bureau des véhicules-automobiles adoptera une procédure encore plus rigide de vérification

par Pierre MARTEL

Le Bureau des véhicules-automobiles (BVA) utilisera une procédure encore plus rigide, à compter de la mi-septembre, pour s'assurer que tout automobiliste québécois détient une assurance responsabilité en matière de dommages matériels.

Depuis l'adoption de la loi 67 en décembre 1977, chaque automobiliste du Québec doit détenir une

assurance responsabilité en dommages matériels d'une valeur minimale de \$50.000. Or, le BVA est chargé de s'assurer que cette obligation est respectée.

Actuellement, en vertu d'ententes avec les compagnies d'assurance, le Bureau des véhicules-automobiles est prévenu de l'annulation d'une police d'assurance par un automobiliste.

A partir de cette information, le

BVA fait parvenir une lettre à l'automobiliste pour lui demander s'il détient une nouvelle assurance d'une autre compagnie. Dans les cas où il n'obtient pas de réponse, la loi lui permet d'entreprendre des procédures judiciaires.

Selon M. Ghislain K. Laflamme, cette façon de procéder sera accompagnée à la mi-septembre d'une nouvelle procédure qui, en quelque sorte, sera une contre-vérification.

En effet, en plus de l'information

transmise par les compagnies d'assurance, on demandera à l'ordinaire de sélectionner un échantillonage dans la liste des détenteurs d'immatriculation. Ensuite, on fera parvenir les noms aux compagnies d'assurance pour vérifier si ces automobilistes sont toujours détenteurs d'une assurance responsabilité en matière de dommages matériels.

Dans les cas où un automobiliste ne se conformera pas à l'obligation

de détenir une assurance responsabilité obligatoire, le BVA entreprendra une procédure judiciaire aux termes de laquelle l'automobiliste reconnu coupable pourra se voir retirer son permis de conduire, ses plaques d'immatriculation et être passible d'une amende maximale de \$200.

Selon M. Laflamme, cette méthode de vérification a l'avantage d'être la plus économique. "Nous avons pris cette décision après avoir étu-

dié, entre autres, la méthode utilisée par l'Etat de New York la formule retenue a entraîné la mise en place d'une bureaucratie," explique-t-il.

Dans tous les endroits où l'assurance automobile est obligatoire, les résultats indiquent que de trois à sept pour cent de citoyens réussissent à éviter cette obligation. Au Québec, d'après le directeur du BVA, il est encore trop tôt pour évaluer le nombre d'automobilistes récalcitrants.

Coupures budgétaires

L'Office canadien des provendes menacé (l'UPA)

L'Union des producteurs agricoles (UPA) a dénoncé vigoureusement, hier, les récentes coupures du budget fédéral et, par la même occasion, a exigé une rencontre avec le ministre canadien de l'Agriculture, M. Eugène Whelan.

L'organisme syndical veut absolument rencontrer le ministre pour dénoncer les coupures qui, estime-t-il, vont nettement à l'encontre des intérêts de l'agriculture québécoise.

S'appuyant sur certaines sources, l'UPA affirme que les coupures amène-

ront la disparition pure et simple de l'Office canadien des provendes et celle, à peu de variantes près, du programme Canfarm.

L'organisme estime que la disparition de l'Office canadien des provendes soulèvera un tollé auprès des agriculteurs québécois d'autant plus qu'il commençait à peine à jouer son rôle de chien de garde visant à assurer l'équité entre les producteurs agricoles des Prairies et ceux de l'Est canadien.

Même si officieusement on ne parle pas de disparition mais d'intégration

dans le cas du programme Canfarm, l'UPA soutient que le Québec sera l'une des provinces les plus touchées compte tenu que le système fédéral de comptabilité et de gestion agricoles y recrute environ 30 pour 100 de sa clientèle.

Outre l'Office canadien des provendes et le programme Canfarm (au total \$7 millions), une autre coupure de \$2 millions est connue, soit les subventions consenties aux expositions agricoles.

Or, le gouvernement central a annoncé des coupures totales de \$87

millions pour l'agriculture. L'UPA estime que les autres coupures, lorsqu'elles seront connues, risquent de causer d'autres surprises désagréables aux agriculteurs.

Par ailleurs, l'organisme s'inquiète

du fait que la part des dépenses gouvernementales consacrées à l'agriculture ne représente que deux pour 100 du budget alors que les coupures de \$87 millions représentent près de six pour 100 des restrictions globales de \$1.5 milliard annoncées par Ottawa la

semaine dernière. "On se retrouve devant un nouveau dossier à savoir politique qui ne manquera pas de faire couler beaucoup d'encre au cours des prochaines semaines, voire des prochains mois", de conclure l'UPA.

Les cadres de SAMOCO ont fait tous les efforts

par Pierre PELCHAT

"Le personnel cadre de SAMOCO a fait le maximum, compte tenu des moyens qui étaient mis à notre disposition", a affirmé hier au SOLEIL le président et directeur général de l'usine de sciage de Sacré-Coeur au Saguenay, M. Bernard Charette.

Ce moulin qui éprouve des difficultés financières depuis ses débuts en 1975 a été mis récemment en vente par la société d'Etat REXFOR qui en est le propriétaire unique.

Depuis que REXFOR s'est porté acquéreur de SAMOCO en 1976 en y injectant plus de \$4 millions, plusieurs améliorations techniques ont été apportées à l'usine sans toutefois remettre le moulin sur le chemin de la rentabilité.

De l'avis du p.d.g. de SAMOCO, les problèmes de gerance ont été résolus depuis que la société d'Etat a acheté l'usine de Sacré-Coeur et tous les efforts ont été faits pour la rentabiliser.

Selon M. Charette, un des principaux problèmes de l'entreprise est la sous-utilisation de sa capacité de production due à un manque de main-d'oeuvre qualifiée.

"Nous avons surtout de la difficulté à attirer du personnel spécialisé pour faire fonctionner l'usine à pleine capacité", et a-t-il précisé au cours d'un entretien téléphonique. Présentement, SAMOCO emploie environ une centaine de personnes et fonctionne avec une seule équipe de travail n'utilisant ainsi

que la moitié de la capacité de la production.

Pour ajouter à cette contrainte, il faut tenir compte de la conception même du moulin qui n'est pas des plus adéquates pour atteindre un rendement maximum.

Sur le plan des relations de travail, le directeur général note une amélioration depuis la fin du conflit de travail qui avait paralysé le moulin pendant plus de trois mois en 1975.

"Nos relations avec le syndicat sont bonnes et normales", a-t-il précisé.

Selon les prévisions établies par REXFOR, l'usine de Sacré-Coeur devrait être vendue d'ici la fin d'octobre. Des négociations sont en cours avec des acheteurs potentiels.



La voiture de luxe se vend bien

Malgré les menaces de pénurie de carburant et le coût élevé de l'essence, les Canadiens achètent de plus en plus de petites voitures et de grosses voitures de luxe, a déclaré hier, M. Kenneth A. Wright, gérant de la commercialisation de Ford Motor Co. of Canada. Pour le prouver, il a dévoilé l'édition 1979 de la Versailles, ou "Baby Lincoln", qui se vend \$16.043, ou 3.2 pour 100 de plus que le modèle 1978. On en a déjà vendu près de 1,000 en plus des voitures de luxe Continental Mark V et Lincoln Continental. Selon M. Wright, la vente des voitures de luxe ne semble pas près de ralentir. La nouvelle Versailles est en vente depuis le 15 août; elle rivalise avec la Cadillac-Séville de General Motors, et 40 pour 100 de ses acheteurs vivent dans les banlieues de grandes villes. La nouvelle Versailles est équipée de phares rectangulaires halogènes, de contrôles électroniques du moteur et d'un système audio quadraphonique à contrôle du bout des doigts.

Obligations d'épargne du Canada

La nouvelle émission rapportera davantage

Bien que les modalités de la nouvelle émission d'obligations d'épargne du Canada ne seront probablement pas annoncées officiellement avant la mi-septembre, il ne fait aucun doute que les épargnants et les investisseurs obtiendront des taux plus généreux sur les nouvelles obligations qui leur seront offertes cet automne.

Selon la plupart des observateurs financiers, le rendement global, à l'échéance, de la nouvelle

Rappelons que les obligations émises l'an dernier rapportaient 7 pour 100 d'intérêt la première année et 8.25 pour 100 pour chacune des huit années suivantes. Datées du 1er novembre 1977, elles viendront à échéance dans neuf ans.

8 ou 8.25 pour la première année

L'émission de cet automne, remboursable dans dix ans, porterait

seconde année, un taux égal ou légèrement inférieur à celui des certificats de placement garanti d'une durée de cinq ans des sociétés de fiducie, lequel varie entre 9.25 et 9.5 pour 100. Cependant, le taux des dépôts garantis d'une durée de 5 ans n'a pas augmenté rapidement depuis le début de l'année, la hausse étant limitée à un demi de point pour 100, face au ralentissement de la demande de fonds hypothécaires. C'est dire que les taux cotés par les sociétés de fiducie pour un terme de 5 ans auront un effet moins négatif cette année sur le rendement des nouvelles obligations d'épargne. Incidemment, celles-ci rapporteraient 9.25 pour 100 pour chacune des huit autres années, toujours selon la maison McLeod, Young, Weir.

M. Denys H. Bourbeau, directeur de la succursale de Québec de cette firme torontoise, a signalé hier au cours d'une entrevue téléphonique, que l'augmentation de 1.5 pour 100 du taux de réescompte de la Banque du Canada et du taux préférentiel des banques à charte au cours des six derniers mois, qui a provoqué une remontée générale des taux d'intérêt, s'est accompagnée d'un mouvement accéléré vers un rachat prématuré d'obligations d'épargne, d'où la nécessité, pour la Banque du Canada, d'offrir des taux beaucoup plus intéressants sur la prochaine émission.

Selon la revue mensuelle de la Banque du Canada, numéro de juillet, l'encours des obligations d'épargne du Canada, qui s'élevait à \$18.3 milliards en novembre 1977

n'était plus que de \$17.7 milliards en juin cette année, ce qui indiquerait des rachats de près de \$600 millions.

Ottawa recueillera \$7 à \$7.5 milliards

Bien que l'importance de l'émission de cet automne ne soit pas encore connue, la maison Wood Gundy Ltée prévoit que l'émission visera à recueillir un montant brut de \$7 milliards, dont \$3 milliards nets en argent frais. De son côté, McLeod, Young, Weir estime que l'émission pourrait rapporter \$7 à \$7.5 milliards avec un produit net de l'ordre de \$3.5 milliards.

Cette année, deux émissions d'obligations d'épargne viennent à échéance, représentant un montant global de \$2.6 milliards. Il s'agit des obligations de la série spéciale de remplacement (SR) émises en octobre 1968 et venant à échéance le 1er octobre 1978 et des obligations de la série S-24 émises en novembre 1969 lesquelles sont remboursables le 1er novembre 1978.

Si l'on considère que le déficit du gouvernement canadien pourrait atteindre \$11.5 milliards au terme du présent exercice, il est probable que le ministère des Finances demandera aux épargnants de convertir la

majeure partie des obligations venant à échéance cette année en nouvelles obligations.

Il y a beaucoup d'argent liquide actuellement sur le marché, ce qui laisse croire que le gouvernement n'aura pas tellement de difficulté à prélever les sommes désirées bien qu'il ait déjà manifesté son intention, au cours des années, de réduire sa dépendance vis-à-vis des obligations d'épargne comme source de liquidités, car ces obligations peuvent être encaissées à n'importe quel moment, risquant ainsi de lui créer des difficultés, si les détenteurs procédaient à des rachats massifs.



marcel boutin
vosre argent

émission pourrait varier entre 8.5 et 9 pour 100. La maison McLeod, Young, Weir Limitede prévoit, pour sa part, un taux moyen variant entre 9.10 et 9.15 pour 100 à l'échéance, ce qui représenterait une marge positive sur le rendement anticipé des obligations fédérales négociables et remboursables à moyen terme.

Si les prédictions de McLeod, Young se réalisent, le taux moyen disponible à l'échéance sur les nouvelles obligations d'épargne sera nettement au-dessus du rendement moyen de 8.06 pour 100 sur l'émission introduite l'automne dernier.

intérêt la première année à 8 ou 8.25 pour 100. Ce dernier taux serait supérieur d'un point pour 100 au rendement actuel de 7.25 pour 100 disponible sur les comptes d'épargne véritable dans les banques à charte et offrirait une plus grande protection contre un retrait possible des fonds du public dans l'éventualité d'une nouvelle hausse du taux préférentiel des banques consécutive à un relèvement du taux de réescompte de la Banque du Canada. Présentement, le taux préférentiel est de 9.75 pour 100 tandis que le taux de réescompte s'établit à 9 pour 100.

Les nouvelles obligations rapporteraient 9 ou 9.25 pour 100 la

OBLIGATIONS D'EPARGNE 1973-1978

(en millions de dollars)

	Montant brut	Titres arrivant à échéance	Rachats anticipés	Produit net	Rendement à l'échéance	Comptes Epargne véritable
1973	Série 28	\$ 13	\$ 496	\$ 616	7.54%*	6.75%
1974	Série 29	44	1,932	4,226	9.75%	9.25%
1975	Série 30	42	266	3,423	9.38%	7.25%
1976	Série 31	65	276	1,850	9.13%	8.00%
1977	Série 32	37	225	2,583	8.06%	5.75%
1978	Série 33	2,600	900	3,500	9.10%	7.25%
		7,500	2,600	3,500	9.15%	7.25%

* En septembre 1974, des bonis en argent ont été introduits pour porter le rendement à 10.50 pour cent si les obligations sont conservées jusqu'à leur échéance.

Comme le démontre le tableau ci-dessus, deux séries de chiffres apparaissent pour les obligations de la série 33 qui seront émises cette année. La première ligne tient

compte de coupons de 9.25 p.c. durant une période allant de 1981 à 1988 et la seconde, de coupons identiques mais pour une période un peu plus longue, soit de 1980 à 1988.

Dans les deux cas, on présume que la nouvelle émission viendra à échéance le 1er novembre 1988. SOURCE: McLeod, Young, Weir Limitede.

l'économie

Le Canada veut développer son commerce avec le Japon

TOKYO (AFP) — Le Canada désire développer son commerce bilatéral avec le Japon, a déclaré hier à Tokyo, M. Jack Horner, ministre canadien de l'Industrie et du Commerce extérieur.

M. Horner, qui termine une visite de cinq jours au Japon, a eu des entretiens avec le ministre japonais des Affaires étrangères, M. Sunao Sonoda, le ministre de l'Industrie et du Commerce international, M. Toshio Komoto, des représentants des milieux d'affaires et le ministre des Relations économiques extérieures, M. Nobuhiko Ushiba.

Au cours d'une conférence de presse, M. Horner a indiqué que M. Komoto semblait favorablement disposé à l'achat de réacteurs nucléaires canadiens Candu, mais que les milieux

industriels nippons concernés restaient à convaincre. Le Candu qui fonctionne à l'eau lourde, utilise de l'uranium naturel.

Dans le but de promouvoir la vente de produits manufacturés canadiens, comme le Candu ou l'avion à décollage et atterrissage courts, De Havilland Dash 7, M. Horner a invité son homologue à se rendre au Canada avec un groupe d'hommes d'affaires japonais.

M. Horner a souligné le désir de son pays d'accroître sa part, moins d'un milliard de dollars, dans les achats japonais de produits alimentaires, actuellement de \$18 milliards par an. Il a indiqué que les produits canadiens, compétitifs sur le marché mondial,

devraient se trouver au Japon à égalité avec les produits américains.

Le ministre a ajouté que les Japonais avaient l'intention d'investir dans l'exploitation des sables bitumineux de la mer de Beaufort. Il a rappelé à ses interlocuteurs, désireux de diversifier leurs approvisionnements énergétiques, que le Canada vendait aux États-Unis 480.000 barils de pétrole par jour, soit la moitié de sa production.

Au cours de son séjour, M. Horner a signé un accord bilatéral révisé sur la coopération dans le domaine nucléaire, renforçant le contrôle de son pays sur l'uranium et l'équipement nucléaire canadiens vendus au Japon.

Le ministre a quitté Tokyo mercredi soir pour Vancouver.

Le potentiel minier du parc de la Gaspésie doit être vérifié

par Pierre PELCHAT

Le ministre des Richesses Naturelles et député de Matane, M. Yves Bérubé, s'objecte carrément à ce qu'on ne vérifie pas toutes les possibilités de gisements miniers avant de fermer définitivement le parc de la Gaspésie.

Se référant à un éditorial paru la semaine dernière dans LE SOLEIL, le ministre Bérubé s'est élevé contre ceux qui ne voient pas le bien-fondé d'une exploration minière complète du parc de la Gaspésie avant d'en fixer définitivement les limites.

La nouvelle politique du gouvernement québécois affectant les parcs provinciaux annoncée en grandes pompes la semaine dernière prévoit, après consultation, la fin de l'exploitation forestière et minière à l'intérieur des limites de ces réserves écologiques. Au même moment, le ministre faisait savoir que la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) allait entre-

prendre des travaux d'exploration au coût de \$1,5 million pour vérifier la présence de gisements potentiels selon des premiers relevés.

"Si on y découvrait un gisement d'une valeur de plusieurs milliards, ne serait-il pas important d'en informer la population de la région quand on sait que le taux de chômage atteint 70% à Sainte-Anne des Monts et à Cap-Chat?" a souligné le ministre Bérubé.

"Je ne peux pas accepter qu'on s'objecte à vouloir donner l'information nécessaire aux citoyens qui seront beaucoup plus en mesure de prendre une décision éclairée sur la question", a-t-il poursuivi.

Quant à savoir si une exploitation minière pourrait être néfaste à la survie du caribou dans le massif des Chics-Chocs situé à l'intérieur des limites du parc de la Gaspésie, M. Bérubé croit que plusieurs solutions pourraient être mises de l'avant pour concilier la protection du milieu écologique avec les intérêts économiques.

"Encore là, il n'est pas assuré que ces études géologiques confirmeront la présence de gisements d'une valeur commerciale appréciable. Il est fort possible qu'il n'y ait aucun dépôt valable mais nous devons cependant le vérifier", a-t-il soutenu.

Dans son éditorial, LE SOLEIL affirmait que le ministre Bérubé et son collègue du Tourisme, Chasse et Pêche, faisaient preuve d'une absence de volonté politique.

"Assujettir encore une fois la décision de créer un parc de conservation à de nouvelles recherches intensives équivaut à empêcher coûte que coûte la consécration définitive d'un site naturel à autre chose que des activités d'ordre industriel et économique", peut-on lire dans l'éditorial.

De son côté, le ministre des Richesses Naturelles a déclaré que le parc n'avait jamais fait l'objet de recherches intensives.



L'UNIQUE

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

NOMINATION



M. GERALD LANDRY

Le conseil d'administration de l'Unique Compagnie d'assurances générales est heureux d'annoncer la nomination de M. Gerald Landry au poste d'administrateur de la Compagnie.

M. Landry qui est un assureur de carrière, est membre de la Table Ronde des Millionnaires et un des membres fondateurs de l'Unique Compagnie d'assurance-vie et du groupe Unigesco Inc. Il est avantagusement connu du monde des affaires.

Air Inuit éprouve des difficultés

par Robert FLEURY

Un an après l'obtention de la Liaison Fort-Chimo—Sugluk sur la côte ouest de la Baie d'Ungava, Air Inuit n'a pas encore réussi à opérer normalement dans le grand nord québécois et doit utiliser les services temporaires d'Airgava.

Pour Airgava, c'est là une manne inespérée, d'autant plus que son président, Albert Fortier, de Schefferville, était plutôt amer l'an dernier suite à la décision de la CTC. "Nous louons nos avions à Air Inuit, plus de problèmes", devait-il confier hier au SOLEIL.

Les pistes sont courtes le long de la baie d'Ungava, et Fort-Chimo, c'est loin lorsque l'on a des ennuis de moteur. Ce sont là des réalités qu'ont dû rencontrer les dirigeants d'Air Inuit, une société autochtone bénéficiant de l'appui financier des autorités fédérales alors que deux de leurs trois appareils ont été immobilisés au sol moins d'un mois après avoir commencé leurs opérations.

Air Inuit, qui emploie une trentaine de personnes, en majorité des autochtones, possède cinq équipages et effectue trois vols hebdomadaires entre Fort-Chimo, Leaf Bay, Payne Bay, Koarnak, Maricourt, Deception Bay et Sugluk ainsi que deux liaisons par semaine sur George River, sur la côte est de la Baie d'Ungava.

Selon un porte-parole d'Air Inuit, rejoint par LE SOLEIL à Fort-Chimo, les opérations devraient revenir à la normale dans les prochains jours.

Air Inuit, qui opère deux Twin Otter et un DC-3, a dû faire appel à Airgava, une société aérienne québécoise opérant à Schefferville, pour maintenir son service dans le grand nord depuis quelques semaines, un Twin Otter ayant des ennuis de moteur et le DC-3 ne pouvant se poser sur toutes les pistes.

Ironie du sort, Airgava desservait ce secteur depuis un an et demi, remplaçant Survair depuis sa faillite et c'est cette même société aérienne qui avait réclamé la liaison alors que la Commission canadienne des transports l'accordait plutôt à Air Inuit, même si cette société n'existait encore que sur papier.

NOMINATION



M. PIERRE BROUSSEAU

Président et chef de direction Delta-des Gouverneurs Inc. à l'honneur d'annoncer la nomination de M. Pierre Brousseau au poste de président et chef de la direction.

M. Brousseau oeuvre au sein de la Société depuis 1964. Il a été promu au poste de vice-président et directeur général en 1974 où il a, à ce titre, contribué grandement au progrès de la compagnie.

Delta-des Gouverneurs Inc. avait auparavant comme raison sociale La Société Delta Inc. Elle possède et administre un certain nombre d'immeubles, en plus de la chaîne Auberge des Gouverneurs qui compte actuellement douze hôtels à la grandeur du Québec et deux projets hôteliers en cours de réalisation.



Rendement accru des bons

OTTAWA (PC) — Nouveaux bons du Trésor à 91 jours émis hier: \$540 millions au prix moyen de 97,853 donnant un rendement de 8,80 pour cent en moyenne. La semaine dernière: \$540 millions à 97,866, rendement 8,74 p.c.

Bons à 182 jours: \$150 millions, prix 95,730, rendement 8,94 p.c. La semaine dernière: \$150 millions, 95,764, 8,87 p.c.

les options (transigées)

Table with multiple columns showing stock options data including symbols, prices, and volumes.

fonds mutuels

Table listing mutual funds with columns for fund names, assets, and other financial metrics.

en un clin d'oeil Hausse modérée des ventes d'automobiles au Canada

Les ventes d'automobiles au Canada ont augmenté modestement de deux pour 100 au cours des sept premiers mois de 1978 comparativement à la même période de 1977. En chiffres absolus, les quatre grands manufacturiers canadiens ont vendu 517,979 voitures de janvier à juillet 1978 à comparer à 508,033 automobiles pour la même période de l'année dernière. Les fabricants se sont repartis le marché de la façon suivante: GM (50,2 pour 100), Ford (25,6 pour 100), Chrysler (21,8 pour 100) et American Motor (2,4 pour 100). Par ailleurs, par rapport à 1977, seuls GM et Ford ont enregistré des augmentations du nombre d'automobiles vendues avec des hausses respectives de 8,8 et 4,0 pour 100. Chrysler a subi une baisse de 12,2 pour 100 et American Motor de 3,2 pour 100.

Augmentations des ventes au détail

Au cours des cinq premiers mois de 1978, les ventes au détail au pays ont augmenté de 10,8 pour 100 par rapport à la même période de 1977. En chiffres absolus, elles se sont élevées à \$25,7 milliards de janvier à mai de cette année. Pour le mois de mai seulement, la croissance des ventes au détail a été encore plus forte avec une hausse de 15,9 pour 100. Toujours pour mai, les ventes ont augmenté de 16,9 pour 100 au Québec atteignant un sommet de \$1,6 milliard.

Normick Perron: profits accrus

Le groupe Normick Perron de La Sarre dans le nord-ouest québécois a plus que doublé ses profits au cours des six premiers mois de 1978 au regard de la même période l'an dernier. Les bénéfices du plus important manufacturier de bois de construction de l'est du Canada ont fait un bond de \$1,479,000 à \$3,614,000. Durant cette période, les ventes ont progressé de 20% pour s'établir à \$45 millions au 30 juin dernier. En juillet, Normick Perron s'est porté acquéreur de Le Bois de Construction du Nord (1971) Ltée au coût de \$1,365,000.

L'Arabie saoudite n'abandonnera pas le dollar

L'Arabie saoudite n'abandonnera pas le dollar comme unité de compte de ses exportations pétrolières et n'augmentera pas ses prix cette année, encore qu'elle pourrait accepter une hausse modérée pour l'an prochain, a-t-on dit hier, à Bahreïn de source haut placée dans les milieux pétroliers. Le président de l'Organisation des pays exportateurs de Pétrole (OPEP), cheikh Ali Kjalifa al Saba, ministre koweïtien du Pétrole, n'a pas réussi à convaincre les autorités saoudiennes de la nécessité de tenir le mois prochain une conférence extraordinaire de l'organisation pour discuter des effets de la chute du dollar sur les revenus des pays exportateurs, dit-on de même source.

Northrop promet de gros contrats

La société Northrop a promis, hier, de procurer des contrats pour plus de \$2 milliards de biens manufacturés au Canada, si Ottawa choisit le CF-18L comme son prochain chasseur. Dans un communiqué, la firme de Los Angeles rappelle qu'elle a conclu une entente avec la compagnie Northwest Industries, d'Edmonton, pour des modifications à l'appareil et le service, si le Canada achète l'avion. Les travaux commencent à Ottawa choisissant le CF-18L et le CF-5A comme avion d'entraînement.

Profits accrus de Simpsons-Sears Ltée

Les résultats non vérifiés de Simpsons-Sears Limitée indiquent, au cours du semestre finissant le 5 juillet, des ventes nettes consolidées de \$1,03 milliard, soit une augmentation de 14,7 pour 100 par rapport à la période correspondante de 1977. Les bénéfices nets ont atteint \$7,1 millions à comparer à \$5,5 millions pour la période comparative de 1977. En fait, les bénéfices nets du premier semestre de 1978 représentent 9 cents par action à comparer à 7 cents par action en 1977. Un dividende de 6 cents par action a été déclaré payable au 15 septembre 1978.

benefices

- List of companies and their financial performance: Belding-Corticelli Ltd., Bramela Ltd., Campbell Red Lake Mines Ltd., Canada Development Corp., Canada Malting Co. Ltd.

Advertisement for L'Union Canadienne featuring a logo and text about dividends and group benefits.

Il suffit d'être deux pour en profiter.



Les tarifs de groupe VIA.

Chez VIA, deux personnes suffisent à former un groupe. Eh oui! à deux, il y a moyen de profiter d'un tarif de groupe. La première personne paie le plein prix et, à partir de la deuxième personne, les autres bénéficient de réductions de 25% à 40%. C'est drôlement économique de voyager en groupe... même en groupe de deux!

En voici des preuves: 2 à 6 adultes: 25% de réduction; 7 à 29 adultes: 33 1/3% de réduction; 30 adultes ou plus: 40% de réduction. Même que deux enfants, payant demi-tarif, peuvent être considérés comme un adulte. Ça donne le goût d'en profiter en famille! Et on peut obtenir un tarif de groupe toute l'année. Le prix de l'aller simple doit toujours être d'au moins \$5,00. Pour plus de renseignements sur les conditions à respecter, adressez-vous à un agent de voyages ou aux bureaux des ventes VIA ou CP Rail.

Les tarifs de groupe VIA, l'invitation au voyage.

George-H. Larouche, Secrétaire.





Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Jean Leclerc, dans le rôle de l'amant dans la production du théâtre de Beaumont-Saint-Michel "Le canard à l'orange", il y a trois ans. Il y jouait avec les Villeneuve, Loisel et Lemieux, dans une mise en scène de Jeah-Marie Lemieux.

Un Dracula québécois à Broadway

par Martine CORRIVAULT

Pour la première fois, semble-t-il, un comédien québécois francophone tient un rôle principal dans une pièce de théâtre américaine et y remporte un succès remarquable. Jean Leclerc, un Montréalois que l'on a pu voir, il y a trois ans au théâtre de Beaumont-Saint-Michel, chez Lionel Villeneuve, récolte des ovations debout depuis presque un mois, à Broadway, où il remplace l'Américain Frank Langella dans le rôle titre de "Dracula".

Le phénomène mérite d'autant plus d'être souligné que le public a plutôt au théâtre pour voir Langella pour qui la critique a été élogieuse. Jean Leclerc a devancé tous les acteurs américains qui se sont présentés pour doubler Langella, lors d'auditions tenues à New York.

Devant son succès, les promo-

teurs américains du spectacle viennent de signer au jeune artiste un contrat d'un an et demi pour la tournée de la pièce dans les grandes villes des États-Unis et sa reprise au printemps prochain, à New York.

Le comédien, que ses parents destinaient à la médecine mais dont la détermination et le sens du travail ont été les principaux éléments de réussite, a étudié à l'université du Sacré-Coeur, au Nouveau-Brunswick et au Collège Sainte-Marie, à Montréal.

Son entrée définitive au théâtre s'est aussi faite par une audition que M. Jean Valcourt alors directeur du Conservatoire, lui fit passer pour la Compagnie des finissants du Conservatoire, le TPQ de l'époque. Le comédien qui tenait le rôle de Perdican, dans "On ne badine pas

avec l'amour", de Musset, devait être remplacé... comme l'Américain de "Dracula".

Le jeune Leclerc, malgré le fait qu'il ne possédait pas de formation spécifique autre que sa volonté de devenir acteur, obtint le rôle. Par la suite, il demanda à M. Valcourt de l'admettre au Conservatoire, mais l'homme de théâtre qui avait besoin de lui pour la troupe, lui proposa plutôt de continuer à jouer: il recevrait ainsi une formation non pas en étudiant, mais en travaillant. Le même phénomène se produisit l'année d'ensuite puis, une troisième fois.

En 1971, il était Laertes dans le "Hamlet" du Nouveau Monde, puis on le retrouva un peu partout, au Quat'Sous, au Rideau Vert (où on l'a vu en tournée au printemps 1977

dans "Le lion en hiver"). En 1972, il était de trois distributions au Festival de Stratford en Ontario puis participa au tournage de deux films canadiens.

Profondément Québécois, Jean Leclerc croit que le mieux qu'il puisse accomplir pour le Québec est de faire connaître à l'étranger, à la manière d'une Geneviève Bujold, sa formation d'homme de théâtre d'ici.

"Le théâtre est ma patrie" dit-il et pour lui, ce n'est pas l'importance du rôle que l'on a qui compte, "mais ce que l'on peut faire avec". Je suis un commis-voyageur de mon art. Je veux travailler en anglais, puis en espagnol, en allemand, dès que je pourrai maîtriser ces langues. Je veux être partout tellement bon qu'on me demande d'où je viens et où j'ai acquis ma formation. Je serai alors fier de dire: au Québec".

Le cinéma européen en péril

BRUXELLES (AP) — M. Claude Degand, coordonnateur chargé des relations du cinéma à la CEE et membre du Centre national du cinéma français, a lancé un appel à prendre des mesures de protection de l'industrie cinématographique européenne, victime de la concurrence étrangère, américaine notamment.

Ecrivant dans "Trente jours d'Europe", le mensuel de la CEE, M. Degand souligne que la vente de billets d'entrée de cinéma en Europe est passée de 3,3 milliards par an en 1959-1960, à 1,5 milliard actuellement.

20 dernières années, remarque-t-il par ailleurs.

Notant que les recettes sont restées pratiquement au même niveau, soit à \$2,15 milliards par an, grâce à l'augmentation du prix des places, M. Degand estime pourtant que les problèmes se feront jour si des mesures de protection ne sont pas rapidement prises.

industrie cinématographique connaît un chômage croissant.

Comme pour le cinéma, ajoute-t-il, "le fait que les séries de télévision américaine coûtent moins cher que les autres programmes, soulignent l'importance des investissements qui doivent être réalisés, si l'Europe veut sauvegarder une personnalité indépendante et l'exprimer par les moyens audiovisuels".

Le pourcentage de films étrangers projeté dans les salles italiennes, allemandes et françaises est passé de 4 à 6 pour 100 au cours de la dernière décennie, fait-il remarquer.

Entre 1972 et 1976, la France a produit en moyenne 187 longs métrages par an et l'Italie 238, sur une moyenne totale de 700 films pour la CEE. Est-ce trop, demande M. Degand qui ajoute que l'in-

M. Degand demande en conclusion que les gouvernements et les chaînes de télévision investissent davantage dans l'industrie cinématographique qui mérite autant d'attention que l'industrie aéronautique européenne, ou sidérurgique ou textile, secteurs d'activité que les responsables de la communauté cherchent à relancer.

Des millions pour le "père" du Parrain

NEW YORK (AFP) — Mario Puzo, l'auteur du "Parrain", est un homme riche et un écrivain comblé: il a gagné plus de \$6 millions de droits d'auteur en dix ans, rapporte le magazine Time, à New York.

Le "Parrain" va aussi être réimprimé, et les éditeurs assurent que les deux livres se vendront à quelque 10 millions d'exemplaires au total, sans compter les traductions dans le monde entier.

Puzo, dont le dernier livre "Fools Die" doit sortir en octobre prochain, a déjà obtenu pour cette oeuvre une avance sur recettes record de \$2,2 millions.

The Best of The PLAZERS

Jeudi — vendredi — samedi, les 24, 25, 26 août
2 spectacles par soir: 22h30 & minuit 30

Entre les spectacles, la disco-mobile Solid Gold vous fera danser sur la musique des millionnaires du disque.

L'HÔTEL BRITANNIA

SAINT-ROMUALD

pour réservations de tous genres 839-6737

à compter de vendredi

EN L'AN 3000

VIVRE LIBRE EST UN CRIME...

Sur des machines infernales, ils ne jouent pas pour gagner, mais pour survivre!

DAVID CARRADINE

LE SPORT DE LA MORT

VF de DEATHSPORT

14 ANS

ciné Parc BEAUPORT - 2 101 de la Capitale 687-5382	Beauce Ciné-Parc Inc. Saint-Georges-de-Beauce Horaires: 338-6961	ciné Parc MONTMAGNY 114 70 route 228 248 3147
cinéma DE PARIS Place d'Youville 694-0891	LIDO Levis Galerias Rond Point 837-2272	cinéma Beauce Beauceville Cinéma VIMY Saint-Georges-de-Beauce

LES CINÉMAS FRANCE FILM

EN L'AN 3000

DAVID CARRADINE

LE SPORT DE LA MORT

Dès DEMAIN!

Le sauvage

cinéma de paris

VENEZ VOIR

les 2 filles les plus éro... de France

UNE IMAGINATION DES PLUS FERTILES

les inspirations EROTIQUES de MARTINE

Odette femme insatiable

le pigalle

"Le meilleur film de l'année"

ENFANTS MOINS DE 14 ANS \$1.50

GUERRE DES ÉTOILES

MARK HAMILL HARRISON FORD CARRIE FISHER

TRANSAMERICA EXPRESS

bijou

18 ANS Adultes

Bilitis

de DAVID HAMILTON

2e grand film "Madame Claude"

Représentation complète: 1.30 - 5.25 - 7.10

MIDI-MINUIT QUÉBEC 522-2828

Une énorme force qui vous réjouira beaucoup: 14 7 jours Réalisé sans bavures! Ca secoue, ça dérange c'est à voir: Le marin

BANDE DE FLICS!

VERSION FRANÇAISE

"THE CHOIRBOYS" POLICE DEPARTMENT

CHARLES DURNING, LOUIS GOSSETT JR, PERRY KING, CLYDE KUSATSU, STEPHEN MACHT.

2e FILM

DAMNÉ ET DÉCORÉ... VANITEUX ET MAGNIFIQUE

GREGORY PECK MacARTHUR

Le Général Rebelle

Dès demain CANARDIERE

LES GALERIES CANARDIERE 661-8575

3 ÉCRANS - POUR MIEUX VOUS SERVIR - OUVERTURE à

Un des plus grands succès!

LA FIÈVRE SE RÉPAND! ATTRAPEZ-LA...

"BEE GEES"

LA VERSION FRANÇAISE

LA FIÈVRE DU SAMEDI SOIR

WALTER TATUM MATTHAU O'NEAL

LA CHOUETTE Equipe

ciné-parc BEAUPORT - 1

Un Univers Dévasté. Une Civilisation Anéantie. La Terre transformée en un Désert Aride et Désolé!

Ces Cinq Rescapés sont-ils les Derniers Survivants de l'Humanité?!

SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE

George Peppard Jan-Michael Vincent

Le plus récent TERENCE HILL

On m'appelle Dollars

ciné-parc BEAUPORT - 2

Il s'agit de fuir avec la mort, risquer leur vie, mais quand on vous connaît le métier, les cascades deviennent mortelles.

CASCADEURS EN PERIL

A nouveau au ball de l'actualité toute la vérité sur le drame de Munich.

WILLIAM HOLDEN SHIRLEY KNIGHT FRANCO NERRO

LES 21 HEURES DE MUNICH

ciné-parc de la COLLINE (Sud)

RANG ALLARD ST-NICOLAS PERROTE 831-0718

FAITES-LE CE SOIR...

Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer

647-3333

et vous abonner au journal

LE SOLEIL

Le petit Champlain centre culturel

du 22 août au 3 septembre 20h30

Les frères Brosse

Réservations: 692-2222 à partir de 16h30

Gutchet, 78, rue Petit Champlain Cabaret-théâtre et café-terrasse 68, rue Petit Champlain

arts et spectacles

Les propriétaires de salles de cinéma en congrès Les problèmes sont clairs: aux solutions maintenant!

par Claude Daigneault

Le congrès annuel de l'Association des propriétaires de cinémas du Québec est une occasion unique pour un chroniqueur de cinéma de saisir le pouls de la situation du cinéma chez nous. Au-delà des considérations fumeuses qui peuvent naître dans l'esprit des "observateurs" de la scène cinématographique, apparaissent lors de cette rencontre annuelle les problèmes concrets de ceux qui forment le premier lien entre le public et le cinéma, soit les exploitants de salles.

Longtemps considérés comme de simples vendeurs de maïs soufflé, les exploitants de salles ont enfin vu un gouvernement (celui du Québec) reconnaître leur profession et le directeur général de la DGCA (Direction générale du cinéma et de l'audio-visuel), M. Michel Brûlé, n'a pas manqué de le leur souligner hier

après-midi lorsqu'il s'est adressé à eux en assemblée plénière.

Les propriétaires de salles auront sans doute retenu que le haut fonctionnaire du ministère des Communications a souligné que le livre blanc du ministre Laurin sur la culture (dans les paragraphes consacrés à la refonte prochaine de la loi du cinéma) avait non seulement identifié la nature des problèmes (nombreux d'ailleurs) qui les assaillent, mais qu'il entendait y porter remède et souhaitait qu'ils expriment, eux aussi, des façons de solutionner ces problèmes.

D'abord cerner la question

Le directeur de la DGCA a d'abord identifié, à partir du livre blanc et avec les ajouts des membres de l'association, quelque neuf problèmes majeurs qui confrontent à l'heure actuelle les propriétaires de salles. Le plus important touche

les indépendants (surtout les petits) qui n'ont pas la vie facile face au caractère d'exclusivité qui est le propre des productions commerciales les plus intéressantes et qui, forcément, sont acquises par les grandes chaînes d'exploitation du type France-Film, Odéon ou Cinémas unis.

Quand les "bons" films sont disponibles chez les indépendants, ils sont offerts à des conditions d'exploitation (70% au distributeur et 30% à l'exploitant qui doit en plus défrayer les salaires de ses employés) qui les tiennent à la gorge.

De plus la tendance des ciné-clubs de cégeps et autres institutions d'enseignement à projeter des films commerciaux à prix réduit leur nuit grandement, mais peut-être pas autant que la télévision, le télécablé et bientôt la télévision à péage. Depuis quelque temps, ils doivent aussi

concurrer les bars et les brasseries qui se sont mis dans l'idée de projeter des courts métrages porno (et même des longs métrages westerns) sur bande vidéo mais surtout en 16 mm.

L'esprit des loisirs a beaucoup évolué depuis la fin de la guerre et le cinéma n'est plus, comme jadis, le principal divertissement des masses populaires. Ce phénomène, les propriétaires de salles ont peut-être mis du temps à le réaliser, mais il faut dire que les gouvernements aussi se sont bien gardés de réagir et de leur venir en aide. Il s'en est suivi un vieillissement des salles et de l'équipement qui fait que la qualité des projections et le confort général des salles laissent à désirer.

Enfin, selon Michel Brûlé, les propriétaires de salles sont limités bien souvent à une production de type américaine qui cherche à rejoindre un public jeune unique,

plutôt que des publics comme le fait la télévision.

Esquisses de solution

Certaines solutions se dessinent: un contingentement des films à la télévision, comme cela se fait en Europe, viendrait sûrement à la rescousse des salles de cinéma, pourvu évidemment que le gouvernement fédéral y consente par le truchement du CRTC. De son côté, le gouvernement québécois peut venir en aide aux propriétaires de salles en subventionnant des réfections et des améliorations techniques de la projection.

Mais les propriétaires de salles tiennent à d'autres garanties: un nouveau standard d'attribution des permis selon une catégorisation des salles (par exemple: salle générale, salle art et essai, salle occasionnelle) leur agréerait, dans la mesure où il ne viendrait pas simplement régula-

riser la situation des salles parallèles qui leur nuisent.

Ils souhaiteraient surtout une nouvelle classification des films selon le modèle américain du moins pour les films classés pour 14 ans: les salles frontalières (près de l'Ontario) subissent une concurrence déloyale parce que les enfants accompagnés de leurs parents sont admis dans la province voisine, mais pas au Québec. Par ailleurs, devant l'impossibilité de contrôler efficacement le phénomène, les ciné-pares doivent de plus en plus se résoudre à laisser entrer les enfants et leurs parents.

Les propriétaires de salles se sont quand même montrés prudents dans leurs réactions: ils savent que le remaniement de la loi sur le cinéma est pour bientôt et ils préfèrent voir de quoi il en retourne plutôt que de rêver encore une fois en...technicolor.



Les "Muppets" dans la rue

La granouille Kermit et l'ours Fozzie, deux des personnages les plus connus de la série télévisée américaine "Muppets Show" abandonnent momentanément le petit écran pour le cinéma et sautent de leur décor de carton-pâte à celui plus vrai de la rue. Dans une scène de "The Muppet Movie", ils se baladeront au volant de cette vieille Studebaker. Le film doit bientôt être dans les salles.

LA PLUS REUSSIE DES COMÉDIES! POUR TOUS

VOICI DES BIERES... VOICI DES ARMES...

MEILLEUR ACTEUR DE L'ANNÉE

RICHARD DREYFUSS

MARSHA MASON

4^e SEMAINE

Adieu, je reste...

Art Carney
"Le chat connaît l'assassin"

HORAIRE: LE CHAT: 8H45, 7H40
ADIEU: 1H40, 9H30, 9H30

FRONTENAC I

CANADIENS ODEON

Collé en mer... Un sous-marin atomique est coulé... Alors commencent les plus grandes aventures de la guerre froide.

SAUVEZ LE NEPTUNE!

CHARLTON HESTON

2^e SEM. 2^e SEM.

Graffiti
Nécessaire: 35,25, 7h, 30
Nécessaire: 11h, 20, 5h, 25, 9h, 30

LE DAUPHIN

WALT DISNEY POUR TOUS

METTES DU 2^e SEM. RIRE DANS VOTRE MOTEUR!

... DEAN JONES
... DON KNotts
... JULIE SUMMERS

LA COCCINELLE A MONTECARLO

Mes amis les ours
... PATRICK WAYNE

2^e SEM. 2^e SEM.

Un Chat: 12h, 30
4, 25, 8h, 30
Cocarde: 3h, 30, 9h, 30, 9h, 40

FRONTENAC II

Les moins de 14 ans \$1.50

DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745

STATIONNEMENT INTERIEUR

PARC-AUTO PAQUET & LAUBERTE

ETUDIANTS 14-17 ANS avec carte d'identité et photo \$2.00

"...maman, si je meurs, est-ce que je vais encore te revoir?"

NE PLEURE PAS DEMAIN MAMAN

Assiste au courage pathétique d'un petit garçon.

POUR TOUS

"Oui mon chéri, je serai toujours avec toi."

Le FILM, plein de charme, entreprenant sur les femmes...

Le FILM, plein de charme, entreprenant sur les femmes...

L'ÉDUCATION AMOUREUSE DE Valentin

PAUL MEURISSE
GILA WEITERSHAUSEN
en couleur

Dès demain!

Aujourd'hui dernier jour: "Generation Proteus" (14 ans)

CAPITOL
972 ST-JEAN, 694-0806

LE FILM DU SIECLE!

—Jack Kroll, Newsweek

1900 14 ANS

Un film de **BERNARDO BERTOLUCCI**

PRODUCTION BY AIRBERTI, REALISÉ PAR BERNARDO BERTOLUCCI

Version originale européenne

Dès demain! **317 minutes**

EMPIRE
24, DE LA FABRIQUE 692-2190

Sam. et Dim.: 12h45 et 18h45. En Sem.: 18h45. Fin: 24h20

Prix d'entrée: \$3.50
Écoliers 14-17 ans \$2.50
avec carte d'identité et photo

11e sem.

AVEZ-VOUS ASSISTÉ À LA PLUS CÉLÈBRE COMÉDIE MUSICALE DE L'ANNÉE?

Grease, c'est le mot pour Musique... divertissement... danses... Le film no 1 sur nos écrans!

John Travolta **Olivia Newton-John**

GREASE is the word

CINEMA 1
PLACE QUÉBEC 525-4524

Horaire: En sem.: 19h15 et 21h15. Sam. et dim.: 13h15 - 19h15 - 17h15 - 19h15 - 21h15.

EN PRIMEUR 14 ANS

Une poignée d'hommes / décidés à mettre le monde à genoux!

2 GRANDS FILMS

KING KONG REVIENT

DEFIANT LE REQUIN GEANT!

LE REQUIN SUR LE MONDE

Dès demain!

CHAMPLAIN
PLACE STE FOY, 656-0592

Aujourd'hui der. jour: "CRAZY HORSE DE PARIS" (14 ans)

VIOLETTE NOZIÈRE

un film de **CLAUDE CHABROL**

ISABELLE HUPPERT
Prix d'Interprétation Féminine CANNES 78

Être sublime en incarnant des êtres médiocres, c'est le plus difficile. Plus on s'interroge sur la criminalité, plus on admire la comédienne.

Pierre BILLARD - LE POINT

Isabelle Huppert. Éblouissante. **Michel DELAIN - L'EXPRESS**

Ce film complètement maîtrisé par Claude Chabrol est d'une homogénéité parfaite. Il a fallu trouver à Isabelle Huppert des élans et des révoltes qui sont devenus ceux de Violette Nozière. Elle y est parvenue en grande comédienne.

Robert CHAZAL - FRANCE SOIR

Plaisir de retrouver Claude Chabrol... retrouvant le tour de main de son maître Hitchcock.

Jean-Louis BORY - LE NOUVEL OBSERVATEUR

Violette Nozière devient par le cinéma de Chabrol une création aussi forte, aussi exemplaire dans son cheminement que fut Thérèse Desqueyroux de François Mauriac en littérature.

Jacques SICLIER - LE MONDE

Tiens, le vieux tocard se réveille... Chabrol retrouve la verve des "Bonne Femmes" et le sens tragique du "Boucher".

JOURNAL DU DIMANCHE

...L'admirable mise en scène de Claude Chabrol.

Giberti SALACHAS - TÉLÉRAMA

3e sem.

CANADIEN
PLACE LAURIER, 656-9922

Horaire: 19h et 21h.

En 1917, dans le "Red Light" de la Nouvelle-Orléans on l'appelait... "La Petite"!

18 ANS Adultes

Un monde adulte vu par les yeux d'un enfant!

La Petite

un film de **LOUIS MALLE**

Version française de "PUPPY BABY"

avec **KEITH CARRADINE, SUSAN SARANDON**
et **BROOKE SHIELDS** scénario **POLLY PLATT**

réalisé par **LOUIS MALLE**

CINEMA 2
PLACE QUÉBEC 525-4524

Dès demain!
Aujourd'hui der. jour: "1900" (14 ans)

OÙ ALLER À QUÉBEC

expositions

ALEX MAGRINI, peintures et dessins, Galerie de l'Anse-aux-Barques, 24 rue Grand-Champain, 20h.

VYVES BELLEMARE, photographies, au Chantautouil, rue Saint-Jean.

PAULINE MARCOTTE, acryliques, gomaches, huiles, au Centre de Réadaptation du Québec, 925 boul. Hamel 9h à 21h.

HUGH JOHN BARRETT, RE-NE RICHARD, A. ST-PIERRE, ROGER CANTIN, GILLES GINGRAS, MARIE LABERGE, AN-GENIL OUELLET, ANDRÉ GA-RANT, ROUSSEAU, TRICIA, LOUISE CARRIER, AYOITE, Galerie Charles Huot, 1 Rue du Tresor.

MARIE LABERGE, RUBY FI-

LION, MONIC THOUIN-PERREAULT, huiles, à la Galerie du Vieux Port, 95 Dalhousie.

CLAUDE CARETTE, aquarelles, Musée de Grondines, de 9h à 16h30.

ALBERT ROUSSEAU, STAN-LEY COSGROVE, CLAUDE PI-CHER et JEANNE D'ARC LE-CLERC, Galerie Michel de Ker-dour, 4, Place Québec.

PEINTURES, CERAMIQUES, EMAUX, TISSAGE, TAPISSE-RIE HAUTE LISSE, en perma-

nence au Centre d'Art Saint-Laurent, Ile d'Orléans.

GINETTE BERTHIAUME, portraitiste à la Banque de Nouvelle-Ecosse, aux Galeries Sainte-Anne.

FIOLA-MARCELLE ROUTET, huiles, à la Banque Nouvelle-Ecosse, 2 Place Québec.

PIERRE BOURASSA, CESAR LEONOR FINI, HARTUNG, IRENEE LEMIEUX, RIOPEL-LE, à La Minerve.

LISE LAFONTAINE, peintures, au Café d'Europe.

ENCADREMENTS STE-ANNE, peintures d'une trentaine d'artistes locaux, 560 boul. Hamel.

ALFRED LALIBERTE, bronzes, ART ANCIEN DU QUÉBEC, au Musée du Québec.

VITRAIL, BATIK, CERAMI-QUE, CUIVRE, LAINE CAR-DEE, à la Corporation des Artisans, 40 Marché Champlain.

MEUBLES QUÉBÉCOIS, à la Maison Chevalier, 50 Marché Champlain, de 10h à 18h.

LILY ANNE JULIEN HA-MEL, peintures à La Tourbière, Rivière-du-Loup.

MARLYSE ET SYLVAIN VE-LEINE, dentelles aux fuseaux, Maison Maheu-Couillard, 27 rue Sous-le-Fort, Place Royale, de 11h à 21h.

FRANÇOIS HUDON, sérigraphies et photographies, à la Maison Louise Carrier, 33 rue Wolfe à Lévis, 19h à 21h.

MOULIN MARCOUX, moulins à sucre du comté de Portneuf, Place Royale.

MOULES A SUCRE DU COM-TE DE PORTNEUF, par la Corporation du Moulin Marcoux, Maison Beaudouin, Place Royale.

LES FRÈRES BRASSE, experts de l'humour débile, au centre culturel Le Petit Champlain, 68 rue Petit Champlain, 20h30.

REJEAN BOUDREAU, MICHEL BRETON, JACQUES BERNIER, compositeurs-interprètes, au café l'Estoc (sous la tente), 5 rue Saint-Louis, 21h.

TRIO DE CLARINETTES, dans la cour du Conservatoire, sur le terrain du Grand Théâtre, de 12h à 13h30.

ANONYME, chansons, danse et musique du Moyen-Âge et de la Renaissance, Place Royale, 12h et 15h.

DERBY SOUNDERS ET N. MCMINEN, au Figaro, tous les jours 22h.

MILLE SABORDS ET XILLE TROMPETTES, sur le bateau La Grande Hermine au Parc Cartier-Brebeuf, 12h15 et 15h. Aussi partie musicale.

LE TARTUFFE, de Molière, avec Jean-Marie Lémieux, au théâtre du Bois de Coulouge, 21h. Renseignements: 692-0205.

LA MIROBOLANTE EPOPEE D'AGATHE LAMOTHE OU SWING AGATHE SWING, au théâtre d'été La Roche à Veillon, St-Jean-Port-Joli, 20h30.

LES LOIS DE LA PESAN-TEUR, de Pierre Goulet, au

théâtre Beaumont-Saint-Michel, 20h30. Renseignements: 884-2539.

SEPTIEME CIEL, de François Beaulieu, avec J.P. Matte et Diane Jules, au Café Rim-baud, 24 St-Stanislas, à 21h30. Renseignements: 692-1466.

FROMAGE AU DESSERT, de Luis Regos, comédie bouffe adaptée au Québec par Georges Delisle et Simon Goyer. Au théâtre La Fenière, à 21h. Renseignements: 872-1424.

A SLEEP OF PRISONERS, de Christopher Fry, par le Phoenix Theatre Workshop à la Cathédrale anglicane, 31 rue des Jardins, 20h30.

ROULI-ROULANT, à l'Aréna de Sainte-Foy, 14h à 16h.

BASE DE PLEIN AIR SAIN-TE-FOY, pique-nique, baignade, canotage, circuit d'entraî-nement, de 9h à 20h, tous les jours.

TOURNOI DE TENNIS au terrain de tennis de Saint-David, 18h30 à 21h30. Rensei-gnements: Sylvain Gilbert: 837-3998.

SOIREE TROUBADOUR, avec Florian Lambert, chansonnier, au Manoir Mauvide Genest, Saint-Jean Ile d'Orléans, 19h30.

LES FRÈRES BRASSE, experts de l'humour débile, au centre culturel Le Petit Champlain, 68 rue Petit Champlain, 20h30.

REJEAN BOUDREAU, MICHEL BRETON, JACQUES BERNIER, compositeurs-interprètes, au café l'Estoc (sous la tente), 5 rue Saint-Louis, 21h.

TRIO DE CLARINETTES, dans la cour du Conservatoire, sur le terrain du Grand Théâtre, de 12h à 13h30.

ANONYME, chansons, danse et musique du Moyen-Âge et de la Renaissance, Place Royale, 12h et 15h.

DERBY SOUNDERS ET N. MCMINEN, au Figaro, tous les jours 22h.

MILLE SABORDS ET XILLE TROMPETTES, sur le bateau La Grande Hermine au Parc Cartier-Brebeuf, 12h15 et 15h. Aussi partie musicale.

LE TARTUFFE, de Molière, avec Jean-Marie Lémieux, au théâtre du Bois de Coulouge, 21h. Renseignements: 692-0205.

LA MIROBOLANTE EPOPEE D'AGATHE LAMOTHE OU SWING AGATHE SWING, au théâtre d'été La Roche à Veillon, St-Jean-Port-Joli, 20h30.

LES LOIS DE LA PESAN-TEUR, de Pierre Goulet, au

au Vieux port de Québec (Pointe-à-Carcy) de 10h à 20h, tous les jours.

VISITE DU JARDIN VAN DEN HENDE, Université Laval (entrée coin Hochelag - du Vallon), tous les jours à partir de 9h. Renseignements: 656-2165.

LIDO: Graffiti américain, 19h30. Sauvez le neptune, 21h30.

MIDI-MINUIT: Perversions, 13h, 16h, 19h, 22h10. Frank et Eva, 14h20, 17h25, 18h25.

ODEON DAUPHIN: Graffiti américain, 15h15, 19h30. Sauvez le neptune, 13h05, 17h15, 21h30.

ODEON FRONTENAC I: Le chat connaît l'assassin, 15h55, 19h40. Adieu je reste, 13h50, 17h35, 21h20.

ODEON FRONTENAC II: Mes amis les ours, 12h45, 16h20, 20h. La Coccinelle à Monte Cristo, 14h25, 18h, 21h40.

PIGALLE: Les inspirations érotiques, 13h30, 16h25, 21h50. Odette, 14h55, 17h35, 20h25.

PLACE QUEBEC 1: Grease, 19h15, 21h15.

PLACE QUEBEC 2: 1900, 18h45.

STE-FOY ALOUETTE: Perversions, 13h, 16h20, 19h40. Frank et Eva, 14h30, 17h50, 21h10.

STE-FOY CHAMPLAIN: Crazy horse de Paris, 15h, 18h30, 22h. Attachez vos ceintures, 13h15, 16h45, 20h20.

ST-ROMUALD: Sauvez le neptune, 19h30. Graffiti américain, 21h30.

CINE-PARC BEAUPORT 1: La chouette équipe. Ouverture: 19h. Film: Crépuscule.

CINE-PARC BEAUPORT 2: Survivants de la fin du monde. On m'appelle Dollars. Ouverture: 19h. Film: crépuscule.

CINE-PARC DE LA COLLI-NE: Cascadeurs en péril. Les 21 heures de Munich. Ouverture: 19h. Film: crépuscule.

CANADIEN: Violette Nozière, 19h, 21h.

CANARDIERE: Julia, 18h, 21h25. Larry le dingue et Mary la garce, 19h55.

CAPITOL: Génération Pro-teus, 14h45, 18h10, 2h40. Bran-nigan, 12h45, 16h20, 19h45.

CARTIER: La planète sau-vage, 9h. La spirale, 21h.

CINEMA DE PARIS: Les

LES CHOIX DU SOLEIL

arts

Exposition Alfred Laliberté, au Musée du Québec

L'exposition des oeuvres d'Alfred Laliberté a connu un tel succès que le Musée du Québec a décidé de la prolonger jusqu'au 4 septembre. A voir pour les retardataires, à revoir pour les autres.

cinéma

Violette Nozière

Drame historique franco-québécois de 1978 de Claude Chabrol. Au cinéma Canadien.

Chabrol retrouve ici son talent d'ironiste agressif pour ridiculiser de nouveau la bourgeoisie française par le truchement de l'histoire de cette jeune patricienne française. L'époque est celle du début des années trente et coïncide avec une situation politique explosive en France. L'interprétation d'Isabelle Huppert est excellente. Un style de tournage propre à celui de l'époque donne au film une saveur séduisante en dépit d'un montage aux complications inutiles.

1900

Drame historique italo-franco-allemand de 1976 de Bernardo Bertolucci. Au cinéma 2 de Place Québec.

Cette fresque de 317 minutes raconte la naissance du Parti communiste italien du tournant du siècle jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Bertolucci y fait montre d'un sens magistral de l'épopée et l'interprétation de comédiens prestigieux contribue à donner au film un rythme allègre. La deuxième partie devient malheureusement didactique et la fin est démobilisatrice jusqu'à un certain point.

expositions

Exposition Alex Magrini

La galerie de l'Anse aux Barques expose jusqu'au 17 septembre la production d'Alex Magrini, un jeune peintre québécois de 27 ans qui poursuit une recherche dont le thème est "Champs magnétiques". Un vidéo de 30 minutes accompagne l'exposition.

théâtre

Au cabaret qui louche

Un spectacle conçu sous forme

de revue de cabaret de l'époque où ces endroits pouvaient encore servir de rampe de lancement aux tenants des plus hétéroclites disciplines du spectacle. Une création-production du Théâtre du Vieux Québec offerte du mercredi au dimanche inclusivement à 20h30.

Septième ciel

Une comédie de François Beaulieu sur la rencontre d'un garçon et d'une fille qui entreprennent une relation humaine là où beaucoup d'autres terminent habituellement. Avec Dyane Jules et Jean-Pierre Matte, dans une mise en scène de Mathieu Gaumont, au Café Rim-baud, tous les soirs sauf le lundi à 21h30. Le Rim-baud est situé au 24 rue Saint-Stanislas, dans le Vieux Québec.

Le Tartuffe

La célèbre comédie satirique de Molière enfin accessible aux Québécois. Avec Jean-Marie Lémieux dans le rôle titre, Jacques-Henri Gagnon en Orgon, Denise Gagnon en Dorine et Christiane Raymond en Elvire. Tous les soirs, à 21h, sauf le lundi, au Théâtre du Bois de Coulouge.

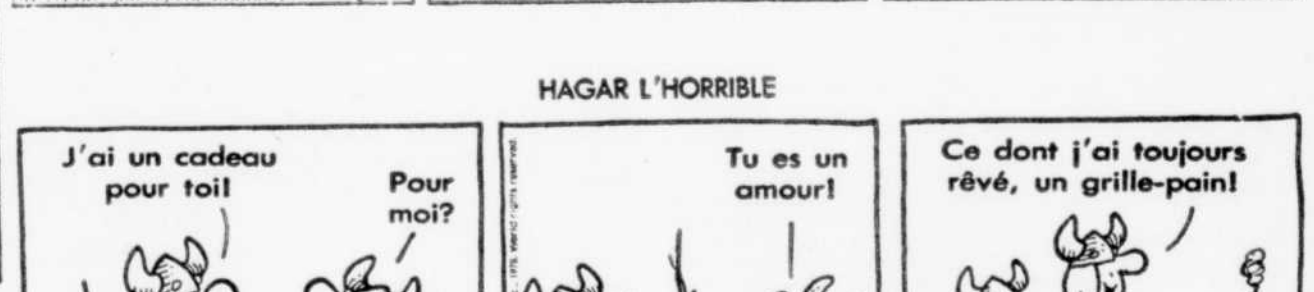
Fromage ou dessert

Parce de Luis Rego adaptée en situation québécoise par Simon Goyer et Georges Delisle. Une parodie où l'on constate que le "petit peuple" n'est pas toujours si dupe que le croit le pouvoir quand celui-ci le courtise. A La Fenière, tous les soirs, sauf le lundi, à 21h.

MONSIEUR PERKINS



SCAMP



décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

nous sympathisons à votre deuil.

LE SOLEIL

705 — AVIS DE DÉCÈS

BEAUDET (Roméo) —



A Québec le 22 août 1978 est décédé M. Roméo Baudet époux de dame Bernadette Nadeau. Il demeurait au 555, St-Jean, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 26 août à 10h. Départ de la coopérative funéraire du Plateau 260, des Franciscains à 9h45 pour l'église St-Jean Baptiste et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils Raynard (Agathe Morissette), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: le Père Roland Baudet, Sr Annette Baudet et M. et Mme Armand Cantin (Esther), M. et Mme Oscar Baudet, M. et Mme Mathias Baudet, Mme Lucienne Baudet, Mme P.E. Lesage, Mme Louis Langlais, M. Gérard Beaudoin, Mme Georges Baudet, plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

BERNIER (Georges) A Québec, le 22 août 1978, à l'âge de 73 ans et 11 mois, est décédé M. Georges Bernier, retraité de Papeterie Reed, époux de dame Lucienne Thiboutot. Il demeurait au 819 Côte-Bédard, Notre-Dame des Laurentides. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 août à 10h. Départ de la maison des Pères Eudistes, 6125, 1ère Avenue, Charlesbourg, à 9h30 pour l'église Bon-Pasteur et de là au cimetière du Lac St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Jean-Roch Bateau (Denise), M. et Mme François Michaud (Pierrette), M. et Mme Aimé Bédard (Louise), M. et Mme Jean-Claude Bernier (Simone Bédard), ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Edmond Perreault, M. et Mme Alexandre Lamarre, M. et Mme Joseph Beaulieu, Mme Paul Bernier, M. et Mme Albert Thiboutot, M. et Mme Joseph Thiboutot, M. et Mme Édouard Thiboutot, M. et Mme Onésime Thiboutot, M. et Mme Antoine Thiboutot, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée au

Funerarium de l'Anse 280, 8ème Rue. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures.

COUTURE (Louis) — A Québec, le 22 août 1978, à l'âge de 76 ans et 1 mois, est décédé M. Louis Couture, époux de feu dame Mila Marceau. Il demeurait au 2326, Cardinal Villeneuve. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 août à 2h. Départ du foyer funéraire

J. Bouchard & Fils Ltée 1290, 1ère Avenue à 1h45, pour l'église Ste-Claire D'Assise et de là au cimetière St-Nicolas, Comte Lévis. Il laisse dans le deuil sa fille et son gendre, M. et Mme Gérard Jourdain (Suzanne), son frère et ses belles-sœurs, M. et Mme Joachim Couture (Gabrielle Huot), Mme Nazaire Couture (Jacqueline Garon), ainsi que ses petits-enfants, M. et Mme Denis Tremblay (Lise), plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 2h à 5h et de 7h à 10h. Notez bien l'après-midi des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 12h30.

DUBÉ (Gérard) — A Québec le 21 août 1978 à l'âge de 86 ans est décédé M. Gérard Dubé, époux de dame Evelyn Guimond. Il demeurait au 341 boul St-Joseph, Charlesbourg. O. A la demande du défunt, il ne sera pas exposé, il a été confié au Crématorium Lépine-Cloutier Ltée pour incinération. Un service sera chanté jeudi le 24 août à 19h30, en l'église de Beauport. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille: Mlle Lise Dubé, M. et Mme Julien Paquet (Madeleine), M. et Mme Jacques Dubé (Lise Beaulieu); ses petits-enfants: Marie-Christine, Pascale Dubé, Amélie Paquet; sa sœur: Mme Germaine Brie, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs.

FAUCHER (P. Claude, b.1 ph.) — A Rimouski, le 23 août 1978, à l'âge de 46 ans et 2 mois, est décédé Pierre-Claude Faucher, pharmacien. Il laisse dans le deuil son épouse Mme Carmen Dorion; ses enfants Jacques et Christian; sa mère Mme René Faucher; sa belle-mère Mme L. Dorion; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Trottier (Pierrette), M. et Mme Charles-Denis Simard (Louissette), M. et Mme Lionel Casault (Huguette), M. et Mme Gil G. Gravel (Suzanne), M. et Mme Gilles Faucher (Marie-A. Guillemette), M. et Mme Jean Dorion ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le service sera chanté à la Cathédrale de Rimouski, samedi

à 13h55, pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa fille et son gendre, M. et Mme Claude Matte (Eileen Whitaker), ses petites-enfants Patricia et Yannick Matte, sa tante et son oncle M. et Mme Laureat Latouche, ses beaux-enfants, M. et Mme Jacques Harvey, M. et Mme Pierre Boissinot (Raymonde), M. et Mme Marcel Labrecque (Marthe), Mlle Marie Harvey, Mlle Pauline Harvey, Mlle Thérèse Harvey, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

GUILBAULT (Yvette) — A Québec le 21 août 1978, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Yvette Guilbault, fille de feu Monsieur Gaudiosse Guilbault et de feu dame Alma Côté. Elle demeurait au 220 de la Sapinière Dorion Est. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 août à 14h30. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue à 14h15 pour l'église Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière Saint-Charles. Elle laisse dans le deuil, ses frères, ses sœurs et sa belle-sœur: M. et Mme Paul-Henri Guilbault (Jeanette Lachance), Mlle Pauline et Françoise Guilbault, M. Jean-Marie Guilbault, ainsi que ses neveux, nièces, cousins et cousines.

LAVOIE (Jeanne) — A l'hôpital d'Assise et de là au cimetière Saint-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-sœurs, Mlle Raymond (Laurette Légaré), Réal (Rolande Paré), Charles (Germaine Voyer), Damien (Françoise Savard), Monique (Claude Marcoux), Jean-Louis (Simone Boivin), Lorraine (Jean-Pierre Ouellet), Roland (Claire Robert), plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, 26 petits-enfants, 3 arrière-petits-enfants.

ST-ANTOINE (Joseph) — A Québec le 22 août 1978 à l'âge de 75 ans est décédé M. Joseph St-Antoine, époux de dame Germaine Giroux. Il demeurait au 701, St-Vallier Est, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 août à 14h. Départ du funérarium: Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue à 13h45 pour l'église St-Roch et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son frère et ses sœurs: M. et Mme Maurice St-Antoine (Cécile Gosselin), Mme Germaine St-Pierre, M. et Mme Elzéard Bédard (Cécile St-Antoine), Mme Thérèse Blouin; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Bolduc (Marguerite Giroux), M. Maurice Giroux, M. Marcel Giroux, M. Gabriel Giroux, M. et Mme Donald Bourgeois (Claudette Lavallée), plusieurs neveux et nièces.

VAILLANCOURT (Laurent) — A Granby, le 19 août 1978, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Laurent Vaillancourt, fils de M. et Mme Eugène Vaillancourt. Les funérailles ont eu lieu mardi en l'église St-Eugène de Granby. Il laisse dans le deuil outre ses parents, ses frères et sœurs, Diane (Mme Richard Blouin), Mme Denise Blanchard, Clémence (Mme Armand Beaudry), Lisette (Mme Denis Lalonde) Claire (Mme Réjean Lalonde) François et Robert.

NADEAU (Angéline Ruel) — A Lauzon le 22 août 1978, à l'âge de 62 ans, est décédée accidentellement Angéline Ruel, épouse de Patrick Nadeau. Elle demeurait à St-Charles. Les funérailles auront vendredi à 3h. Départ du salon Edouard Trahan 77 avenue Royal à 2h45, pour l'église de St-Charles et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Lionel (Rachel Montigny), Yvon (France Tremblay), Huguette (Mme Gérard Fradette), Carole, Alain (Marie Routhier), Viviane (Mme Réjean Guay), ses petits-enfants, sa sœur, ses frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

PLAMONDON (Gabriel) — A Québec, le 22 août 1978 à l'âge de 70 ans et 8 mois, est décédé M. Gabriel Plamondon, vétérinaire et ex-employé des postes, époux de dame Gabrielle Pineau. Il demeurait à 270 rue Paquin, Duberger. A la demande du défunt, il ne sera pas exposé. Il a été confié au crématorium pour crémation. Un service sera chanté vendredi, le 25 août à 10 heures en l'église St-Malo. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme André Plamondon (Micheline Chamberland), M. et Mme René Picard (Louissette), Claude et Marcel Plamondon, M. et Mme Denis Plamondon (Lise Germain), M. et Mme Roland Durand (Denise), M. et Mme Roger Plamondon (France Fortin), Daniel et Michèle Plamondon. Ses petits-enfants: Martin, Alain, Eric, Julie, Sonia, Régis et Lynn ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs. La direction des funérailles a été confiée au Funerarium de l'Anse, 280, 8ème rue, Québec.

RIGALI (Jean-Marie) — A Québec, le 21 août 1978, à l'âge de 44 ans est décédé M. Jean-Marie Rigali, président de la Vitrerie Alumivier Inc., époux de dame Bernice Glazier. Il demeurait au 28, rue St-André (Neufchâtel). Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 août 1978, à 14h30. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 260, Beaucauge à 14h10 pour l'église St-André

de Neufchâtel et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Johanne, France, Claire, Diane. Son père: M. Adélaïde Rigali; ses frères et belles-sœurs: Adélaïde (Jacqueline Goulet), Gérard (Rolande Grenier), Jean-Paul (Collette Dubois), M. et Mme Edmond Goulet (Thérèse); ses tantes: Mary, Germaine, Yvonne Rigali, M. et Mme Robert Pichette, M. Albert Asselin, M. Gérard Asselin, Mme Collette Asselin, Mme Robert Thivierge, sa belle-mère: Mme John Glazier ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Clefford Glazier, M. Raymond Chabot (Arnolda Glazier), M. Léo Glazier (Colette Chretien), M. Emmanuel Glazier (Lucille Girard), M. Clifton Glazier (Monique Drolet), M. Guy Glazier (Ida Martineau), M. Jean-Guy Berrouard (Hélène Glazier), M. Claude Turmel (Marie Glazier), M. Pierre Cantin (Lorraine Glazier), Frère Arnold Glazier, a.a., Mlle Elizabeth Glazier.

ROUSSEL (Jean-Baptiste) — A l'ancienne-Lorette, le 23 août 1978, à l'âge de 75 ans est décédé Jean-Baptiste Roussel, époux de Yvonne Perreault. Il demeurait au 1420 Place Pionnier, Ancienne-Lorette. Les funérailles auront lieu vendredi, à 2h. Départ du salon J.-Léo Bédard Enr. 1547, Notre-Dame Ancienne-Lorette à 1h50 pour l'église de l'ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-sœurs, Mme Raymond (Laurette Légaré), Réal (Rolande Paré), Charles (Germaine Voyer), Damien (Françoise Savard), Monique (Claude Marcoux), Jean-Louis (Simone Boivin), Lorraine (Jean-Pierre Ouellet), Roland (Claire Robert), plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, 26 petits-enfants, 3 arrière-petits-enfants.

LEBEL (Gonzague) — A l'hôpital de Beauveville, le 22 août 1978, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Gonzague Lebel, époux de dame Blanche Bégin. Il demeurait à Ste-Marie de Beauve. Les funérailles auront lieu vendredi, 25 août, à 2h. Départ du funérarium Edgar Mercier et Fils Inc., 240, Notre-Dame Ste-Marie de Beauve à 1h45 pour l'église de Ste-Marie et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, Françoise, M. et Mme Jean-Paul Lebel (France Desmarais), M. et Mme Charles Coveney (Jacqueline), M. et Mme Gérard Langlois (Madeleine), André, M. et Mme Bertrand Fortier (Pauline), M. et Mme Roger Lebel (Pierrette Bussières), M. et Mme Charles Lenners (Marie-Joséphine), M. et Mme Michel Lebel (Nicole Drouin), M. et Mme Robert Gagnon (Denise), M. et Mme René De Keyser (Claudette), ainsi que plusieurs petits-enfants, et arrière-petits-enfants.

BOUCHARD (Simone Fortin) — Samedi le 26 août à 19h15 en l'église St-Albert Le Grand sera célébré le service anniversaire de feu Simone Fortin épouse de feu Robert Bouchard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTHILLETTE (Marie-Angé) — Samedi le 26 août 1978, à 8h30, en l'église de St-Sauveur, sera chanté le service anniversaire de Mlle Marie-Angé Bouthillette. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CINQ-MARS (Rose-Anna) — Samedi le 26 août 1978 à 7 heures, en l'église Ste-Françoise Cabrini, Lac St-Charles, sera célébrée une messe anniversaire pour M. Rosaire Grenier, époux de dame Thérèse Dallaire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Lucille Boivin) — Samedi le 26 août à 2h., en l'église de Ste-Catherine, sera chanté le service anniversaire de Mme Lucille Boivin épouse de M. Charles Martel. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOREAU (Jean-Baptiste) — Samedi le 26 août 1978 à 11h a.m. en l'église St-Vincent de Paul, sera chanté le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Moreau. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSEAU (Georges) — Samedi le 26 août 1978 à 11h a.m. en l'église St-Charles de Lamouliou sera célébré le service anniversaire pour M. Georges Rousseau, époux de dame Alexina Lavoie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBAUT (Emile) — Samedi le 26 août 1978, à 2h p.m. en l'église de Notre-Dame de Pitié sera chanté le service anniversaire de M. Emile Thibault, époux en 1ère noce de feu Annette Beupré et en 2ème noce de feu Marie-Anne Ouellet Picard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIVIERGE (Rose-Alma) — Samedi le 26 août 1978 à 10h a.m. en l'église de Giffard sera chanté le service anniversaire de dame Rose-Alma Chassé, épouse de feu M. Henri Thivierge. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

760 FAVEURS OBTENUES
SINCERES remerciements à Paul VI pour faveur obtenue avec promesse de publier J.B.

SERVICES SPECIAUX
790 MONUMENTS FUNERAIRES
THERIAULT & FILS
710 1ère AVENUE, Québec, 324-1361

TODORO & BIGRAS
VENTE gravures, réparations, 1245 St-Vallier
Ouellet, 887-2792

DECES ET AVIS DIVERS
Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h30 pour publication le même jour.

647-3311
Le tarif de décès et avis divers est de .18 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

Samedi le 26 août 1978 à 14h en l'église de l'Ancienne-Lorette sera chanté le service anniversaire de Madame Rose-Anna

Samedi le 26 août 1978 à 11h a.m. en l'église St-Charles de Lamouliou sera célébré le service anniversaire pour M. Georges Rousseau, époux de dame Alexina Lavoie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Samedi le 26 août 1978 à 11h a.m. en l'église St-Vincent de Paul, sera chanté le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Moreau. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Samedi le 26 août 1978 à 11h a.m. en l'église St-Charles de Lamouliou sera célébré le service anniversaire pour M. Georges Rousseau, époux de dame Alexina Lavoie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Samedi le 26 août 1978, à 2h p.m. en l'église de Notre-Dame de Pitié sera chanté le service anniversaire de M. Emile Thibault, époux en 1ère noce de feu Annette Beupré et en 2ème noce de feu Marie-Anne Ouellet Picard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Samedi le 26 août 1978, à 2h p.m. en l'église de Notre-Dame de Pitié sera chanté le service anniversaire de M. Emile Thibault, époux en 1ère noce de feu Annette Beupré et en 2ème noce de feu Marie-Anne Ouellet Picard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Samedi le 26 août 1978, à 2h p.m. en l'église de Notre-Dame de Pitié sera chanté le service anniversaire de M. Emile Thibault, époux en 1ère noce de feu Annette Beupré et en 2ème noce de feu Marie-Anne Ouellet Picard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Samedi le 26 août 1978, à 2h p.m. en l'église de Notre-Dame de Pitié sera chanté le service anniversaire de M. Emile Thibault, époux en 1ère noce de feu Annette Beupré et en 2ème noce de feu Marie-Anne Ouellet Picard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Diefenbaker prend du mieux

SAINT-JEAN, N.B. (d'après PC) — John Diefenbaker prend beaucoup de mieux, selon l'un de ses grands amis qui lui a rendu visite au General Hospital de Saint-Jean, où le vieux tory a été admis hier pour cause d'épuisement général.

M. Mitchell Franklin, un homme d'affaires de l'endroit et une vieille connaissance de l'ex-premier ministre, a révélé toutefois que le célèbre patient resterait probablement à l'hôpital pour une semaine.

C'est d'ailleurs chez M. Franklin que M. Diefenbaker s'était retiré à Bain's Corner, à une quarantaine de kilomètres de Saint-Jean, avant son hospitalisation.

Il avait alors fait de la pêche en haute mer et avait assisté à un dîner en soirée.

Dans une interview hier, M. Franklin a déclaré que plusieurs facteurs avaient contribué à l'hospitalisation du député de Prince Albert.

M. Franklin a expliqué que M. Diefenbaker souffrait d'un abcès à une dent depuis quelques jours, qu'il ne pouvait dormir que deux ou trois heures par nuit et qu'il faisait peut-être une réaction à la pénicilline qu'il prenait pour l'infection dentaire.

Un adjoint de M. Diefenbaker, M. Rick Logan, a dit que son patron se portait "bien", mais qu'il devrait demeurer hospitalisé durant plusieurs jours.

M. Logan a ajouté que M. Diefenbaker n'avait rien d'autre que l'épuisement et qu'il n'était pas question de le changer d'hôpital.

Lazure prié de discuter du CLSC de Lotbinière

La Fédération des affaires sociales a fait parvenir un télégramme au Dr Denis Lazure, hier, afin d'obtenir une rencontre avec le ministre pour discuter du CLSC de Lotbinière-Ouest.

Le conseil d'administration de ce Centre local de services communautaires a congédié trois médecins la semaine dernière parce qu'ils avaient refusé de travailler dimanche

dernier, sur place, au Festival de la tomate de Saint-Pierre-Becquets.

De l'avis du secrétaire de la Fédération des affaires sociales, le congédiement des trois médecins, de même que celui d'une secrétaire médicale, n'est qu'une partie d'un problème beaucoup plus vaste "qui ne peut que compromettre l'existence même

du CLSC si des mesures appropriées ne sont pas prises dès maintenant".

M. Gagnon estime "irresponsable" l'attitude du directeur général du CLSC, M. Bernard Corriveau.

Une pétition circule actuellement parmi la population de ce secteur afin d'appuyer le réengagement des quatre congédiés.

Tout va bien, à la veille du départ pour Lafayette

par Roger BELLEFEUILLE

Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes pour les 26 jeunes Québécois et Québécoises dont le projet de coopération à Lafayette, en Louisiane, avait failli avorter, en fin de semaine, presque à la veille de leur départ.

Des négociations de dernière minute entre le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec d'une part et le CODOFIL — organisme louisianais voué à la promotion du français — et le gouvernement fédéral améri-

cain d'autre part ont porté les fruits attendus.

Ce projet fut subitement compromis lorsque le CODOFIL fit savoir au ministère des Affaires intergouvernementales qu'il ne pourrait accueillir les coopérateurs québécois à Lafayette, tel que convenu, le gouvernement américain ayant décidé de mettre fin à son programme de subvention.

Cette douche froide eut pour effet de jeter le désarroi et l'amertume chez les coopérateurs désignés, d'autant plus que plusieurs d'entre eux

avaient soit mis fin à leur bail ou tout bonnement laissé leur emploi. Des démarches avaient d'autre part été entreprises dès lundi pour envisager la possibilité de poursuites judiciaires en dommages et intérêts. Le jour même, toutefois, le feu vert était à nouveau accordé au CODOFIL pour recevoir les coopérateurs québécois.

Ceux-ci passeront la prochaine année scolaire à Lafayette dans le cadre d'un programme d'apprentissage du français, langue seconde, aux élèves du primaire.

On pourra réparer les dégâts de la tordeuse

Non seulement peut-on faire échec de façon efficace et écologique à la tordeuse de bourgeons, mais il semble que l'on pourra dorénavant restaurer les peuplements d'arbres frappés par l'insecte.

La méthode biologique découverte en 1971 par le Dr W. A. Smirnoff, chercheur d'En-

vironnement Canada, semble avoir maintenant prouvé son efficacité à la fois sur le plan de la prévention et de la guérison après plusieurs années de recherches au Centre de recherche forestière des Laurentides, situé à Sainte-Foy.

La méthode biologique en question utilise une bactérie

nommée "Bacillus Thuringiensis" qui provoque une maladie mortelle chez les larves de la tordeuse. Cette bactérie, déjà utilisée en agriculture, est considérée non dangereuse.

Les résultats de la recherche des trois dernières années sont encourageants.

Les résidus radioactifs d'Oka sont sans danger

MONTREAL (PC) — Les services de protection de l'environnement SPE du Québec continuent à affirmer que le public n'est pas menacé par les résidus radioactifs d'une mine désaffectée d'Oka. Mais ils admettent que les radiations dépassent de beaucoup le niveau que l'on tolérerait dans un nouveau projet.

Le gouvernement a employé deux normes différentes pour mesurer la radiation et évaluer ses dangers.

Il a rassuré la population de l'endroit en disant que le maximum permis de 500 millirems de radiation par année n'a pas été surpassé, bien que l'on ait constaté près de certaines maisons un niveau aussi élevé que 419 millirems.

Toutefois, le niveau de 500 millirems ne s'applique qu'aux exploitations en cours. Les normes du gouvernement sont mentionnées dans des documents déposés en rapport avec une cause qui commence aujourd'hui, par laquelle le gouvernement demande une injonction permanente contre une société connue sous le nom de Les Agrégats d'Oka.

Cette société a vendu de la terre de remblai venant de la mine désaffectée pour usage sur des routes en construction, des barrages et autres projets, jusqu'à ce qu'elle ait dû cesser à la suite d'une injonction temporaire la semaine dernière.

La mine avait d'abord produit du minerai de columbite, qui sert à la production d'acier inoxydable et autres alliages. Le columbite n'est pas radioactif, mais on le trouve souvent dans des miné-

raux qui portent trace d'éléments radioactifs.

Le service de protection de l'environnement du Québec dit que les déchets utilisés dans les projets de construction contiennent des éléments radioactifs comme le radium 226, le bismuth et le radon.

M. Marcel Léger, ministre de l'Environnement, a déclaré mardi qu'il n'existe aucune raison de démolir des résidences près de la mine désaffectée.

CORRECTION
Veuillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue mercredi le 23 août en page D16 de ce journal.

L'ARTICLE SUIVANT N'EST PAS DISPONIBLE DANS LA REGION DE QUEBEC

GINGER ALE CANADA DRY
BOUTEILLE CONSIGNÉE
1.5 LITRE
SPECIAL .55

Dominion